

Guy de Brès

Héraut de la foi réformée

1. Les débuts du ministère à Lille
2. Un ministère itinérant
3. L'artisan de la *Confessio Belgica*
4. De Sedan à Valenciennes, la fin du parcours
5. L'œuvre écrite de Guy de Brès
 - a. Le bâton de la foi chrétienne
 - b. La Confession de foi Belge (*Confessio Belgica*)
 - c. Racines, sources et fondements des anabaptistes
6. Conclusion
7. Pour en savoir plus — bibliographie

Guy de Brès naquit en 1522. Il est originaire de Mons en Hainaut. Il y exerça la profession de peintre sur verre. Selon Jean Crespin, dans son histoire des martyrs, il est issu d'une famille pieuse. Marqué par l'influence de sa mère, il était un catholique romain sincère.

Dans les *Procédures tenues à l'endroit de ceux de la religion du Pais-Bas relatifs aux ministères de Peregrin de La Grange et de Guy de Brès*, il est écrit que c'est vers l'âge de 25 ans, à la suite d'une lutte intérieure intense, âpre et farouche, entre sa foi romaine et celle des réformés martyrisés, que Guy en vint à comparer les enseignements de son Église et *la pure Parole de Dieu contenue dans les Écritures*. Il s'interroge alors : ces hommes et femmes que l'on exécute sont-ils des hérétiques abominables? Il ne cherche ni à s'en prendre à l'ordre établi ni le martyr. Au contraire, c'est un homme guidé par sa foi qui se livre à de patientes et lentes recherches. Ce qu'il va devenir est le fruit de sa réflexion.

Aidé dans sa démarche par son métier, il prenait directement connaissance des récits bibliques avant de les peindre. Il a certainement aussi été influencé par la lecture de la Bible dans des assemblées secrètes et par la documentation « évangélique » qui circulait clandestinement : *catéchisme luthérien*, *la brève institution de Jean Calvin*. Converti aux idées nouvelles à Mons et propagateur de celles-ci, il est menacé et doit s'exiler à Londres en 1548. Il y sera en contact avec l'œuvre d'édification entreprise par Jean A. Lasco, cela forgera en lui la vocation de pasteur.

1. Les débuts du ministère à Lille

En 1552, il décide de revenir aux Pays-Bas pour rejoindre les croyants qui désirent se rassembler autour de la prédication de l'Évangile. Il commence dès lors à organiser les Églises réformées.

D'abord, celle que l'on connaît sous le nom secret d'*Église de la Rose*, édifiée à Lille. Toutes les autres Églises locales qu'il accompagnera plus tard porteront un surnom. Il y exercera le ministère pastoral

jusqu'en 1556. C'est lors de son passage, écourté à Lille, qu'il rédigera son premier ouvrage : *Le Baston de la foy chrestienne*. Le sous-titre rend immédiatement explicite la raison pour laquelle il est écrit :

« *Le baston de la foy chrestienne, propre pour rembarrer les ennemis de l'Évangile : par lequel on peut aussi cognoistre l'ancienneté de nostre foy, et de la vraye Église. Recueilli de l'Escriture sainte, et des livres des anciens Docteurs de l'Église, et des Conciles, et de plusieurs autres auteurs. Reveu et augmenté de nouveau.* »

À la suite de la persécution qui touche la famille lilloise Aughier, en mars 1555, il se réfugie à Gand puis à Anvers. Dans les mois suivants, il se rend à Francfort-sur-le-Main où il y retrouvera Jean Lasco et probablement Jean Crespin à qui l'on doit l'histoire des martyrs dans laquelle figure une biographie de Guy de Brès. Il fait aussi la connaissance de Jean Calvin.

Pour approfondir ses connaissances en vue du ministère, il se rend à Lausanne et Genève. Désormais, ce qui compte pour lui c'est d'être mieux armé pour le ministère d'annonce de l'Évangile aux Pays-Bas. Il y passera trois années à l'ombre des deux géants de la Réforme, Jean Calvin et Théodore de Bèze, et approfondira ici entre autres choses ses connaissances en langues bibliques et théologiques.

2. Un ministère itinérant

En 1559, il revient à Tournai, se marie avec Catherine Ramon et continue l'œuvre qu'il avait commencée à Lille en accompagnant et édifiant des Églises réformées. Les autorités qui le traquent le qualifient alors de *Surveillant et ministre général de ces sectaires calvinistes*. Il est déjà recherché et une fiche de police nous livre une description de sa personne. Voici le signalement qu'on donna de lui :

« *Homme d'une quarantaine d'années, haut de stature, pâle de face, assez maigre, long visage, barbe tirant sur le roussart, aux épaules hautes et gros dos. Était mal en ordre avec manteau noir à collet rabattu. Il avait l'accent du Hainaut. Parlait en général après souper dans les maisons et prêchait sur les commandements de Dieu et l'observation d'iceux...* »

Son ministère consiste alors à proclamer l'Évangile par des prédications publiques et des entretiens privés. Il préside, en toute clandestinité, le soir, des conventicules avec éventuellement célébration de la Cène. Il souhaite surtout établir des Églises réformées, sur le modèle préconisé par Calvin, organisées autour de pasteurs, dont certains étaient d'anciens prêtres. Ces pasteurs et prédicateurs, hommes doués pour la parole publique, étaient entourés de diacres et d'anciens. Ces conseils, nommés consistoires, organisèrent partout la vie des Églises autour du culte, de la lecture de la Bible, du soutien aux faibles. Résident à Tournai, Guy de Brès accomplit aussi un ministère itinérant, à Lille, à Valenciennes, à Douai ainsi qu'à Mons.

3. L'artisan de la *Confessio Belgica*

Les chanteries des psaumes à Valenciennes et Tournai attirèrent l'attention. Signalées aux autorités, elles provoquèrent l'envoi de commissaires par la gouvernante Marguerite de Parme. Sur le terrain,

les assemblées étaient composées d'adeptes des idées de Luther et Calvin, et malheureusement aussi d'extrémistes. Depuis son passage à Lille et l'écriture du *Bastion de la foi*, Guy de Brès souhaitait présenter une confession de foi qui permettrait d'exprimer le contenu de la foi réformée. Il pressent qu'elle est maintenant nécessaire. La *Confession de foi faite d'un commun accord par les fidèles qui convertent es pays-bas* est rédigée et imprimée à Rouen et Lyon.

La Confession de foi Belge venait de naître : il était important que la gouvernante et le roi Philippe II, qui vivait enfermé dans son palais à Madrid, en prennent connaissance. Pendant la nuit du 1^{er} novembre 1561, Guy de Brès aidé de quelques complices fit parvenir, en le jetant par-dessus le mur dans la cour intérieure du château du gouverneur du Hainaut à Tournai, un paquet dans lequel il y avait quelques exemplaires de celle-ci. Ce paquet contenait aussi une lettre par laquelle des habitants de Tournai se plaignaient des persécutions religieuses. On y trouve cette phrase destinée au roi et à ses commissaires :

« Afin que vous sachiez la pureté de leur doctrine, nous présentons l'ouvrage ci-inclus contenant leur confession qu'ils osent plus de la moitié de la ville vous présenter d'un commun accord; ainsi que plus de cent mille hommes du pays. »

Ce geste hardi et audacieux exaspéra le gouverneur qui se mit à rechercher avec zèle l'auteur de la confession de foi.

Les commissaires de la régente trouvèrent un peu plus tard la maison où Guy de Brès habitait à Tournai, dans la paroisse Saint Brice. Dès qu'ils surent qu'on était sur la piste, les amis du pasteur, en son absence, portèrent tous ses livres et papiers au jardin pour y mettre le feu. La fumée attira évidemment l'attention des commissaires qui accoururent et purent encore saisir deux cent cinquante exemplaires de la confession de foi, des livres de Luther et Calvin et toute sa correspondance. La gouvernante donna ordre de brûler tout ce qu'on avait trouvé.

Guy de Brès se trouvait alors à Valenciennes. Il organisait en plein air des cultes qui réunissaient des milliers de personnes. Contraint à s'exiler une nouvelle fois, il se rendit à Amiens où il fut arrêté et emprisonné pour participation à un conventicule et finalement libéré.

4. De Sedan à Valenciennes, la fin du parcours

On le retrouve à Sedan entre 1563 et 1565. Il était protégé par le duc de Bouillon, prince protestant, dont il devint le chapelain. C'est là qu'il composa son ouvrage : *Racine et fondement des anabaptistes* (Sedan 1565).

Pendant toute cette période, il restera en contact avec les Églises des Pays-Bas et rendra visite à de nombreux prisonniers. Il participera à des synodes à Anvers en 1563 et 1564. Il rencontrera le prince Guillaume d'Orange, dit le taciturne, à Bruxelles. Le but de cette visite était de faciliter une alliance entre luthériens et calvinistes et d'obtenir un texte de concorde. Ceci échoua devant la double intransigeance des luthériens et de Théodore de Bèze. Les divergences d'opinions sur la Cène en furent la cause essentielle.

Mais Guy de Brès ne va pas rester dans sa retraite à Sedan d'où il aurait pu diriger la Réforme des Pays-Bas. Il reçoit un appel de l'Église d'Anvers et s'y rend en juillet 1566. Dès le mois d'août, il arrive à Valenciennes aux côtés de Pérégrin de la Grange envoyé par Calvin comme pasteur. Des prêches publics et des chanteries rassemblent des auditoires toujours plus nombreux en plein air, dans des clairières et en plein champ.

En ce même mois, le 24 août, éclate la fureur iconoclaste. Les protestants sont à la recherche de lieux de culte avant l'hiver et entendent célébrer la cène selon la liturgie réformée. Ils prennent possession des églises Saint-Jean et du béguinage. Le consistoire demande alors deux églises en plus de celles de Saint Géry et de Saint Vaast. Cela n'est pas sans poser problème aux magistrats qui consultent le gouverneur du Hainaut, Noircarmes. Ce dernier souhaite que Pérégrin de la Grange soit expulsé. Le consistoire s'y refuse. La gouvernante Marguerite de Parme s'obstine à refuser la célébration de la cène, ce qui provoque des rassemblements sur la Grand-Place pour réclamer la possibilité de sa célébration. Les événements s'enveniment, Noircarmes rassemble ses troupes et demande à la ville d'accepter la présence de ses soldats. Consistoire et autorités locales refusent, Pérégrin de la Grange voudrait faire appel à l'aide des huguenots français et Guy de Brès souhaite appeler à l'aide les Gueux.

La répression commence alors. Noircarmes, gouverneur du Hainaut, vint assiéger Valenciennes. La population résistera plusieurs mois dans ses remparts. Quand la famine se fera sentir, on parlera de reddition, ce qui eut lieu fin mars 1567. Quelques jours avant, Guy de Brès et trois autres protestants descendirent des remparts, s'échappèrent en barque sur l'Escaut, passèrent par les bois, ensuite par la Scarpe et près de Saint-Amand, mais ils furent arrêtés à Rumegnies, conduits au château de Tournai. Ils furent transférés au bout de 15 jours à Valenciennes et le 16 avril, jetés dans la sombre prison du Brunain.

Là, Guy reçoit la visite de l'évêque d'Arras, François Richardot, et s'entretient avec lui de la communion au corps du Christ. La veille de la Pentecôte, il est condamné à être pendu le 31 mai 1567, pour rébellion et célébration de la cène. Guy de Brès demanda dans une ultime exhortation au peuple de porter révérence au magistrat et de persévérer dans la doctrine qu'il leur avait annoncée, ajoutant qu'il n'avait prêché que la pure vérité. De ces mots, Daniel Ollier a forgé une phrase historique : « *Soyez soumis au Magistrat, mais fidèles à la vérité.* » Le soir, on enterra son corps très sommairement au mont d'Anzin.

5. L'œuvre écrite de Guy de Brès

Guy de Brès n'a pas seulement été un prédicateur, il a contribué à la diffusion de la pensée réformée par la rédaction et la publication de quelques ouvrages. Certes, son œuvre écrite est peu abondante. Cela tient sans doute à deux raisons essentielles : d'abord, cette production s'étend sur douze ans seulement, ensuite, de nombreux manuscrits furent brûlés lors de la perquisition de sa cachette à Tournai, le 10 janvier 1562. Toutefois, elle témoigne de la vigueur de la transmission des idées réformatrices dans les provinces des Pays-Bas. Nous présentons ici brièvement les trois ouvrages principaux.

a. Le bâton de la foi chrétienne

Ce livre, rédigé pendant son ministère à Lille, veut avant tout être une réponse à un ouvrage paru en 1547 qui a pour titre *Bouclier de la foi*. L'auteur, Nicolas Grenier, chanoine régulier de saint Victor, avait dédié son ouvrage au très chrétien roi de France, en l'occurrence Henri II. Il y exposait la foi catholique sous la forme d'un dialogue entre un bon chrétien et un hérétique. Nicolas Grenier y défend surtout le libre arbitre, les œuvres méritoires, l'adoration des saints, les prières en latin, l'interdiction pour les simples de lire la Bible, le célibat obligatoire, le purgatoire. Il affirme aussi qu'il faut prier pour les morts et en faire mémoire dans la messe qui est un sacrifice, et que les laïcs ne doivent recevoir la communion que sous une seule espèce.

Le *Bâton de la foi* lui, est un manuel de doctrine chrétienne qui a pour but d'établir que ceux qui se réclament des thèses réformatrices ne sont pas des hérétiques, mais d'authentiques disciples fidèles continuateurs des enseignements du Christ et des apôtres. Il s'insurge contre l'inquisition et enracine son enseignement dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Guy de Brès répond aux arguments des catholiques par une série de textes empruntés à la Bible, aux pères et aux conciles. Le livre comporte une importante préface qui est dédiée aux fidèles de l'Église de Lille. L'ouvrage eut un tel succès qu'il fut réédité cinq fois de son vivant. Il y aborde les thèmes classiques de la foi chrétienne qui font penser inévitablement au contenu de nos catéchismes. Le texte fait alterner doctrine et comportement éthique. Le but essentiel est ici de former des chrétiens qui pourront au quotidien répondre de leur foi face à leurs détracteurs et adversaires et s'affermir eux-mêmes dans la vie chrétienne. En ces temps troublés, il était important pour les fidèles de se situer par rapport aux magistrats et à Dieu.

b. La Confession de foi Belge (*Confessio Belgica*)

Dès 1555, le Réformateur belge songeait à rédiger un texte symbolique. Pour les réformateurs, les confessions de foi font partie de l'être même de l'Église au même titre que la liturgie, le catéchisme et la discipline. Dès 1559, Guy de Brès souhaitait que les réformés des Pays-Bas se dotent d'un texte fédératif spécifique. Il ne s'agissait pas d'adopter purement et simplement la *Confession de foi de La Rochelle*. Elle serait perçue comme une influence française et pourrait contrarier les fidèles des congrégations des Pays-Bas. Deux ans plus tard, Guy de Brès considérera qu'il est nécessaire de la publier. Cette confession vise à marquer la différence entre calvinistes et anabaptistes. La confession Belge est nettement dépendante de la confession de foi française dont elle reprend les mots ou les principes (articles 1 à 7). Pour d'autres articles, elle semble s'inspirer de la trame de la confession gallicane, mais elle est plus détaillée. C'est le cas aux articles 16, sur la prédestination, 33 sur le baptême et 36 sur les autorités. Ces différences témoignent des débats et controverses théologiques qui animaient particulièrement les provinces des Pays-Bas. Les 37 articles de la confession sont imprégnés de l'influence de Calvin, mais aussi de la confession de foi de Théodore de Bèze.

Il s'agit pour Guy de Brès de dire en un langage simple le contenu de la Parole de Dieu. Les confessions de foi marquent ici une frontière très nette, dans ce contexte du seizième siècle, entre les Églises qui se réclament de la Parole de Dieu et celles qui, comme les communautés anabaptistes, y

ajoutent des illuminations individuelles ou encore comme l'Église catholique romaine qui l'enferme dans un système juridique.

Ces textes expriment la foi d'une Église militante en butte à des oppositions et à des difficultés. La Confession de foi, *faicte d'un commun accord par les fidèles qui conversent [qui habitent] és pays bas lesquels desirent vivre selon la pureté de l'Évangile de nostre Seigneur Jesus Christ*, est précédée d'une épître au roi Philippe II d'Espagne. Il s'agit pour les chrétiens qui adoptent la Réforme de démontrer qu'ils ne sont ni hérétiques ni séditeux. Ils respectent les autorités, mais, si le prince les oppresse, ils choisiront le droit de résister au nom de leur conscience et de leur compréhension de l'Évangile. Si les corps et les biens appartiennent aux rois, l'âme n'appartient qu'à Dieu et lui seul en est juge.

Le texte original de la *Confessio Belgica* fut rédigé en langue française et édité tout d'abord deux fois en 1561 à Rouen et Lyon. L'année suivante, elle fut réimprimée par deux fois. En 1566, elle fut révisée et publiée à nouveau.

Loin d'être un résumé du bâton de la foi, elle se présente plutôt comme une œuvre d'exposition de la foi, de ce qui est professé, et non comme une réfutation et une apologie de la vérité face à l'erreur, qui est plutôt la marque du *Bâton de la foi*.

c. Racines, sources et fondements des anabaptistes

C'est dans le cadre du calme relatif que lui offre sa retraite à Sedan que Guy de Brès va rédiger le plus volumineux de ses ouvrages consacrés à réfuter les doctrines des anabaptistes. Il les qualifie de mouvement libertin révolutionnaire, il leur reproche de ternir l'image de la Réforme. Il réfute leurs excès et le fanatisme. Dans la trame des six parties de ce livre de plus de 900 pages, l'auteur prend soin de présenter l'histoire des anabaptistes, de réfuter les thèses erronées concernant l'incarnation du Christ et le refus du baptême d'enfants. Il réaffirme l'autorité du magistrat et la place de l'Église et aborde la prestation de serment. Enfin, il traite de la question de l'immortalité de l'âme. Il entre ensuite en débat avec les thèses de Menno Simons et reste courtois, convaincu que ses adversaires pèchent par ignorance plus que par esprit de nuire. C'est une œuvre érudite composée de nombreuses citations bibliques, de références aux Pères de l'Église, à Calvin et à Bullinger.

6. Conclusion

Il y a eu 450 ans en 2017 que Guy de Brès est mort exécuté sur la Place d'Armes de Valenciennes. Longtemps oublié par ceux qui l'ont condamné comme hérétique, le temps est venu de lui rendre hommage. Dans un contexte d'émergence difficile de la liberté religieuse, il fut un homme de foi, un érudit, un théologien et un pasteur. Un homme de conviction, un conciliateur, un homme courageux jusqu'au martyr, un homme de foi qui avait confiance en Dieu. Il ne fut pas seulement un héraut de l'Évangile, il est véritablement le réformateur des Provinces des Pays-Bas.

7. Pour en savoir plus — bibliographie

- Émile Braekman et Jean-François Gilmont, dans *Annales de la société d'histoire du protestantisme Belge*, série V : livre 8 (1971), page 265 à 275.
- Émile Braekman, « Guy de Brès et les réformés des Pays-Bas à l'heure du choix », dans *Bulletin de la Société Royale du protestantisme belge*, n° 08 (1992).
- Émile Braekman, *Guy de Brès*, collection histoire du protestantisme en Belgique (1960).
- Philippe Laurent, « Histoire de la Réforme en Belgique », dans *Théologie évangélique*, vol 3, n° 3 (2004), p.205 à 224.
- Daniel Ollier, *Guy de Brès, étude historique sur la réforme en pays Wallon*, Fischbacher, Paris (1883).
- Guy de Brès, *Procédures tenues a l'endroit de ceux de la religion du Pais-Bas* (1568). Ce dernier livre est paru un an après l'exécution de Guy de Brès, le 31 mai 1567 à Valenciennes.
- Jean Crespin, *Histoire des vrays Tesmoins de la vérité de L'Évangile*, pages 694 à 697 (1564); en consultation à la SHPF, Paris.
- Jean Crespin, *Abrégé de l'Histoire des Vrais Temoins de la Verite de l'Évangile*, Nabu Press, 13 février 2012.
- Guy de Brès, *Le Baston de la foy chrestienne propre pour rembarrer les ennemis de l'Évangile*, Lille, (1555).
- Guy de Brès, *La racine, source et fondement des anabaptistes ou rebaptisez de nostre temps*, Sedan, chez Abel Clemence, 1565.
- Frédéric Verspeeten, divers articles in supplément au journal *Liens protestants*, n° 127, juillet août septembre 2003, cahier n° 1 : *Sur les traces de Guy de Brès Réformateur... ou les débuts de la Réforme dans le Hainaut et en Flandre Gallicane*.
- Frédéric Verspeeten, in « Liens protestants », n° 215, mai 2012, plusieurs articles : *Guy de Brès, pasteur, Réformateur à Tournai; La Confessio Belgica; Diffusion des idées réformatrices sous l'hostilité des princes d'Espagne; Aux origines de la Confessio Belgica – La naissance d'une confession de foi réformée... Affirmer la foi en un temps de périls; Les sources de la confession de foi* (Calvin, confession Gallicane ou La Rochelle; Théodore de Bèze, Confession du chrétien).

Frédéric Verspeeten, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église protestante unie de France à Valenciennes.

L'article original se trouve [à cette adresse](#) sans indication de licence ou de droit d'auteur particulier.

www.ressourceschretiennes.com